Caractérisations des Ordures Ménagères du Sictom de Chénérailles

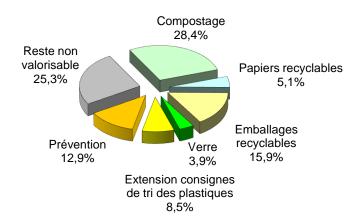
Cette année, dans le bulletin municipal, à la demande du Comité Syndical du SICTOM, nous avons souhaité vous informer de la composition de nos poubelles à partir d'un échantillon collecté lors d'une tournée sur notre territoire.

L'objectif est de vous sensibiliser et de montrer qu'il y a des possibilités de diminuer les volumes à enfouir ainsi que de réduire le gaspillage alimentaire et améliorer le tri en utilisant les points d'apport volontaire et la déchetterie

Le comité syndical exprime ainsi la responsabilité qui est collectivement la notre de limiter le gaspillage des matières premières, limiter l'enfouissement et préserver notre environnement pour notre bien-être commun et celui de nos enfants. Mais aussi de diminuer les coûts du service.

L'échantillon est représentatif d'un centre bourg, quelques commerces, un groupe scolaire. Le tonnage prélevé et trié s'élève à **557 kg**. Le tri a été effectué en mars 2021 sur le site de Maillet en présence de Mme Médoc, déléguée de la commune de St-Hilaire la Plaine et M. Aucordonnier, délégué de la commune de St-Chabrais.

Sictom de Chénérailles - composition des OMR (en %)





Les recyclables comprennent :

- les papiers (5,1 %),
- les emballages (15,9 %),
- le verre (3,9 %),

Soit un total de 25,8 % qui pourraient être apportés en point d'apport volontaire et recyclés.

Si on inclut les plastiques qui seront collectés en 2022 dans le cadre de l'Extension Consignes de Tri des emballages (soit 8,5 %) le taux passe à **33,4** %: **c'est une teneur élevée qui nécessite un effort de tri.**



Leviers d'action rapides et efficaces pour détourner ces éléments des ordures ménagères :



Le gaspillage alimentaire pourrait être évité, cela relève d'un choix volontaire



Apposer le « Stop-Pub » éviterait la présence des papiers

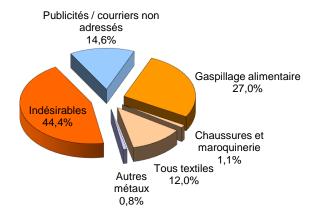


Des bornes à textiles sont réparties sur certains points d'apport volontaire et à la déchetterie



Les déchets indésirables sont à déposer à la déchetterie

Sictom de Chénérailles composition de la part d'évitement possible et rapide * (en %)



*Cette part représente 12,9 % des Ordures Ménagères Résiduelles, ce qui est une teneur élevée.

- On note la forte dominance des indésirables (44,4 %) et du gaspillage alimentaire (27,0%).
- ⇒ Viennent ensuite les publicités (14,6 %) et les textiles (27,5 %).





Le gaspillage alimentaire est diffus, on le rencontre dans de nombreux sacs, il concerne tous types d'aliments, frais, secs, boissons, conserves entre autre.